HONORAIRES DE SYNDIC DE COPROPRIETE

1°) HONORAIRES ANNUELS DE CHAQUE COPROPRIETE EN FONCTION DU NOMBRE DE LOTS PRINCIPAUX (en euros par lot) APPLICABLES PAR TRANCHES DEGRESSIVES*

- Tranche de	8 à	15 lots	179.16 € HT	215.00 € TTC
- Tranche de	16 à	50 lots	166,67 € HT	200.00 € TTC
- Tranche de	51 à	Plus	162.50 € HT	195.00 € TTC
Copropriété avec concierge ou employé d'immeuble				+ 20 %
Copropriété ave	c chauffage c	collectif		+ 15 %
Copropriété de garages ou parkings				40.00 € TTC par lot
Honoraires forfaitaires (copropriété de 2 à 7 lots)			1.230.00 € HT	1.476.00 € TTC

2°) PRESTATIONS PARTICULIERES OU OCCASIONNELLES

TARIF DES VACATIONS

 AG se terminant après 20 heures : Responsable ou cadre Collaborateur 	79.17 € HT/heure	95.00 € TTC
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE	250.00 € HT	300.00 € TTC
FRAIS EN CAS DE MUTATION (à la charge du vendeur)		240.00 C TTC
Etat daté Damanda da da sumanta an ana da la signatura d'un agun	200.00 € HT	240.00 € TTC
 Demande de documents en vue de la signature d'un comp ou promesse synallagmatique de vente 	promis 87.50 € HT	105.00 € TTC
DEMANDE DE SUBVENTIONS / par lot (à la charge du copropriétaire bailleur)	41.67 € HT	50.00 € TTC
REMBOURSEMENT FRAIS ET DEBOURS		
PHOTOCOPIE	0.17 € HT	0.204 € TTC

Ces prix sont révisables annuellement à la date anniversaire du contrat PRIX EN VIGUEUR au 10 Novembre 2019

^{*} sauf cas particulier